

## ANNEXE IV

Fiche de poste au titre de l'article 46-1 du décret du  
6 juin 1984 pour l'année 2026

### Université de CY Cergy Paris université

Campagne d'emplois enseignant-chercheur 2026

Poste ouvert au titre de l'article 46-1 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 réservé aux maîtres de conférences et assimilés qui ont occupé des fonctions de président d'université, chef d'établissement ou de vice-président.

Désignation de l'emploi •

**Nature de l'emploi :** PR (article 46-1)

Section(s) CNU23 ème

**Composante d'affectation:** LSH

**Date de nomination demandée :** 01/09/2026

**Nature du concours :** Professeur des universités

**Profil de publication :** Géographie des transports, réseaux, logistique

**Enseignement :** La personne recrutée aura à assurer un volume d'enseignements de 192 h eq TD, répartis sur les deux semestres en logistique et transport de marchandises, à toutes les échelles, pour des enseignements au sein de la licence de géographie et aménagement et du parcours Management logistique de la mention Transport Mobilités Réseaux. La personne recrutée participera pleinement à la vie collective du département, par le biais de responsabilités et d'encadrement des étudiants.

**Filières de formation concernées:** Master mention Transport, mobilités, réseaux et plus spécifiquement parcours Management Logistique, Licence de Géographie et aménagement.

**Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :** la personne recrutée devra travailler à nouer des liens entre enseignement et recherche et entre la licence et les masters par l'intermédiaire de stages, de séminaires de recherche ou toutes autres initiatives.

### Profil recherche

L'enseignant-chercheur participera au développement des recherches et des projets de l'UMR MATRIS (Mobilités, aménagement, transports, risques sociétés) sous tutelle de CYU Cergy Paris université et du Cerema.

Il devra démontrer une expertise reconnue en Géographie des transports et logistique dans le but de renforcer les compétences de l'UMR MATRIS dans ces domaines. L'enseignant chercheur devra intégrer ses recherches dans un ou plusieurs des 4 axes de l'UMR MATRIS.

### Axe 1 Interdépendances, Réseaux de transport, Mobilités, Aménagement

L'axe 1 explore les interactions entre l'aménagement des espaces à différentes échelles et l'organisation des réseaux, qui combinent la localisation des infrastructures et les services de mobilités des voyageurs et des marchandises. En mobilisant accessibilité et desserte par tous les modes de transport, il analyse comment l'inscription territoriale des réseaux participe aux transitions environnementales, sociétales et numériques.

## **Axe 2 Les processus de fabrication des politiques publiques de transport : jeux d'acteurs, impact territorial et évaluations**

L'axe 2 explore les dynamiques de production des politiques de transport et de mobilité, de l'analyse de leur conception à l'évaluation de leurs effets et de leur acceptabilité. Il s'attache à étudier les interactions entre acteurs à différentes échelles, qu'ils soient destinataires ou en charge de la mise en œuvre de ces politiques.

## **Axe 3 Les pratiques de l'aménagement et les mobilités à l'épreuve des risques**

L'axe 3 explore les crises et les incertitudes actuelles, qui peuvent induire des transformations dans les pratiques d'aménagement et les processus de décision, pour anticiper les différentes phases de la gestion des risques (prévention, crise, reconstruction). Il étudie les évolutions des pratiques mises en œuvre par les acteurs publics, privés, associatifs, les élus et les habitants, pratiques envisagées sous un large spectre de risques (naturels, projets, impactant les mobilités et les supply chains). Les objets de recherche concernent les projets d'aménagement, les réseaux de transport, la logistique et les mobilités. L'intégration de l'incertitude, du risque et de l'opportunité est analysée dans différentes méthodes.

## **Axe 4 Les routines de mobilité et leurs adaptations (voyageurs et marchandises)**

L'axe 4 explore les comportements et pratiques de mobilité des groupes, des individus et des organisations en s'appuyant sur des partenariats avec les acteurs territoriaux. Il vise spécifiquement à éclairer les changements des comportements de mobilité et les pratiques logistiques, dans un contexte de transitions. Il mobilise des analyses interdisciplinaires et multi-échelles, des sources numériques et des méthodes mixtes.

Le professeur recruté pourra être amené à développer et animer des réseaux avec d'autres organismes de recherche ou issus du milieu économique. Il sera en capacité de coordonner des actions ou programmes de recherche innovants en lien avec le projet d'établissement dans les domaines des mobilités, de la logistique, de la géographie des transports.

**Responsabilités administratives :** Le dossier du candidat devra démontrer ses capacités à l'encadrement et au portage de projets transversaux.

**Le dossier du candidat** devra montrer des responsabilités dans les domaines administratifs, pédagogiques et scientifiques et un investissement important dans les missions d'intérêt collectif au sein de l'établissement. Le projet du candidat devra montrer la façon dont il s'intègre à la stratégie d'établissement en formation et en recherche d'une part, aux projets du laboratoire et à ceux de l'UFR LSH d'autre part. La personne recrutée pourra utiliser ses expériences antérieures pour prendre des responsabilités au sein de l'établissement.

Contact :

Labo : Geneviève Zembri Mary ; Département : Florence Salit

Courriel : genevieve.zembri-mary@cyu.fr ; florence.salit@cyu.fr

DGRH A2-1

Mél : dgrh-a2.cnu@education.gouv.fr